

210

De:
Envoyé:
À:
Objet:

jeudi 4 novembre 2021 15:27
Mairie ALLEMONT
modification P.L.U

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la concertation concernant la modification du P.L.U, je me suis rendue dans vos services ce mardi 2 novembre 2021.

La personne qui a accepté de me recevoir (elle n'était pas informée de l'article paru dans la presse stipulant qu'on pouvait venir à la mairie pour cette concertation, tous les après-midis entre 14h et 16h) m'a gentiment communiqué le dossier.

Elle m'a indiqué que je pouvais faire mes observations par mail, ce que je fais ce jour.

J'ai eu la désagréable surprise de constater que la parcelle AD 486 que je possède, derrière ma maison, était devenue inconstructible, tout comme celles de mes proches voisins, sauf une, qui se trouve au milieu des autres. A ma demande d'explication, l'agent qui m'a accueillie a semblé bien embarrassée, évoquant des problèmes de glissement de terrain, mais glissement qui, après étude par des "experts" éviterait cette parcelle..!!! Je n'ai pas osé lui demander si des panneaux indicateurs allaient être installés pour bien diriger cet éventuel glissement de terrain, afin qu'il s'écoule de part et d'autre de la parcelle restée "constructible" et s'étale sur ses voisines, non constructibles !!. Je n'ai pas poussé mes remarques trop loin ne voulant pas la mettre en difficulté en voyant qu'elle mettait un point d'honneur à respecter le devoir de réserve et qu'elle s'abstenait de tout commentaire même si les choses lui paraissaient "un peu étrange".

Pour qui voudrait se rendre sur place , on ne pourrait que constater que la situation est "ubuesque".

Par ailleurs, toutes ces petites parcelles situées derrière nos maisons, sont protégées par une forêt, dont je suis propriétaire, et qui ne fait pas l'objet d'une exploitation anarchique.

Compte tenu de tous ces éléments, il semblerait logique que tout le monde soit traité à la même enseigne : soit tout ce petit secteur est constructible, soit il ne l'est pas.

Je me fie à votre bon sens pour qu'une nouvelle étude soit faite, sur place si nécessaire, afin d'arriver à une solution plus équitable.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien apporter à cette demande et faire figurer ce mail dans le cahier d'observations.

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.